CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-ROCH

Procès-verbal de l'assemblée spéciale d'urgence du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le mercredi 20 décembre 2017, à 19 h, cafétéria de l'École nationale d'administration publique, 555, boulevard Charest Est.

PRÉSENCES :

Mmes	Véronique Chabot	Administratrice (2018)
	Karine Mutchmore	Secrétaire (2018)
	Kamille Leclair	Administratrice (2018)
MM.	David Alexandre Bélair Paulo	Administrateur (2018)
	Tristan Gagnon	Administrateur (2019)
	Nicolas Saucier	Vice-Président (2018)

ABSENCES :

Mmes	Alexandrine Cardin-Dubé	Administratrice cooptée (2018)
	Jasmine Maheu Moisan	Administratrice cooptée (2018)
	Kathleen Otis	Administratrice cooptée (2018)
M.	Simon Gauvin	Président (2019)
	Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal (membre non-votant)

AUTRES PRÉSENCES :

Aucune

Outre les noms mentionnés ci-dessus, personne n'assistait à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

CAU-01-1	**Ouverture de l'assemblée**	**19 h 08**
CAU-01-2	**Lecture et adoption de l'ordre du jour**	**19 h 02**
CAU-01-3	**Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2017**	**19 h 05**
CAU-01-4	**Dossiers de travail** • Projet de règlement sur la participation citoyenne	**19 h 10**
CAU-01-5	**Trésorerie** • Paiement du secrétaire de rédaction pour la séance du 30 novembre	**19 h 25**
CAU-01-6	**Levée de l'assemblée**	**19 h 30**

CAU-01-1 **Ouverture de l'assemblée**

M. Nicolas Saucier, vice-président, procède à l'ouverture de l'assemblée et précise qu'il s'agit d'une assemblée spéciale d'urgence convoquée en vertu de l'article 93 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier.

La présente assemblée est convoquée afin de permettre au conseil d'administration de donner son opinion concernant le projet de règlement sur la participation citoyenne qui devait être traité dans le cadre de l'assemblée du 14 décembre dernier. Faute de quorum à cette assemblée, le conseil d'administration du conseil de quartier n'a pu donner son opinion sur le mémoire des conseils de quartiers sur ce projet de règlement. Par ailleurs, la date limite de dépôts de mémoires concernant le projet de règlement sur la participation citoyenne se situe avant la prochaine assemblée du Conseil de quartier Saint-Roch.

CAU-01-2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE MME KAMILLE LECLAIR DÛMENT APPUYÉE PAR MME VÉRONIQUE CHABOT, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale d'urgence du 20 décembre 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch.

Adoptée à l'unanimité

CAU-01-3 **Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2017**

SUR PROPOSITION DE MME KARINE MUTCHMORE DÛMENT APPUYÉE PAR MME KAMILLE LECLAIR, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil de quartier du 30 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité

CAU-01-4 **Dossiers de travail**

- Projet de règlement sur la participation citoyenne

Le 11 décembre dernier a eu une rencontre entre des représentants des conseils de quartier de la ville de Québec pour discuter du projet de règlement sur la participation citoyenne. Ce projet de règlement a vu le jour suite à l'adoption de la loi 122 qui permet aux villes de se soustraire du droit au référendum si celles-ci se prévalent d'une politique de consultation publique conforme au règlement sur la participation citoyenne.

Mme Véronique Chabot, qui était la représentante du Conseil de quartier Saint-Roch lors de cette rencontre, explique les commentaires et recommandations qui sont présents dans le mémoire. En plus de commentaires généraux sur le projet de règlement et sa mise en application, dix articles ont fait l'objet de recommandations spécifiques. Par ailleurs, les personnes intéressées pourront lire le mémoire des conseils de quartier sur le règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme dans son entièreté sur le site web du conseil de quartier Saint-Roch.

RÉSOLUTION CA-17-60
Concernant le mémoire des conseils de quartiers sur le projet de règlement sur la participation citoyenne

- ATTENDU qu'une rencontre du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec s'est tenue le 11 décembre 2017;
- ATTENDU que douze conseils de quartier étaient représentés à cette rencontre;
- ATTENDU que les administrateurs des conseils de quartier présents ont discuté du projet de règlement provincial portant sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme et ont présenté leurs positions respectives;
- ATTENDU que lors de cette rencontre, il a été débattu et convenu par les administrateurs présents du contenu d'un mémoire à être acheminé au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'ici le 2 janvier 2018 au plus tard;
- ATTENDU que le mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec a été partagé avec les administrateurs de notre conseil de quartier et que ceux-ci en ont pris connaissance;
- ATTENDU que les administrateurs du conseil de quartier de Saint-Roch sont en accord avec l'esprit, les orientations et les recommandations contenus dans le mémoire;

SUR PROPOSITION DE MME VÉRONIQUE CHABOT DÛMENT APPUYÉE M. NICOLAS SAUCIER, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Roch appuie et signe le mémoire rédigé par le Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec portant sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

CAU-01-5 **Trésorerie**

- Paiement du secrétaire de rédaction pour la séance du 30 novembre

RÉSOLUTION CA-17-61
Concernant le paiement du secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. TRISTAN GAGNON DÛMENT APPUYÉE M. NICOLAS SAUCIER, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch autorise le paiement d'un montant de 85 $ à Mme Catherine Carrier Lessard pour le secrétariat de l'assemblée du 30 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

CAU-01-6 **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h30.